



Démantèlement du complexe nucléaire Gentilly

Le mouvement environnemental propose une feuille de route et demande au fédéral de payer sa part

Québec, le 24 janvier 2013 — Répondant à l'appel du gouvernement invitant la société québécoise à soumettre des propositions constructives à la suite de la fermeture de Gentilly-2, le mouvement environnemental québécois propose une feuille de route sur 20 ans pour permettre d'accélérer le démantèlement du complexe nucléaire Gentilly (comprenant les centrales Gentilly-1 et Gentilly-2) tout en maintenant une activité économique importante dans les régions concernées.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Équiterre, ENvironnement JEUnesse, la Fondation David Suzuki, Greenpeace, Nature Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) avec le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* (MSQN) et le Regroupement pour la surveillance du nucléaire (RSN) demanderont la semaine prochaine en commission parlementaire que l'Assemblée nationale parle d'une seule voix et exige du gouvernement fédéral qu'il amorce rapidement le démantèlement de sa vieille centrale de Gentilly-1, en dormance depuis 35 ans. « Le fédéral dispose d'un programme de 7 milliards de dollars pour la restauration environnementale des sites nucléaires dont il est propriétaire. Jusqu'à maintenant, ce programme n'a profité qu'à l'Ontario. Il est temps que le Québec se réveille et demande au fédéral de s'impliquer dans le nettoyage des dégâts nucléaires », a déclaré Christian Simard de Nature Québec. Le démantèlement de Gentilly-1 pourra servir de chantier-école pour le démantèlement de Gentilly-2, qui sera réalisé dans un deuxième temps.

Selon Gordon Edwards du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, « Le gouvernement du Québec pourrait même négocier une participation financière au démantèlement de Gentilly-2, car il s'agissait à l'origine d'un projet à coûts partagé fédéral-provincial, devenu par la suite propriété d'Hydro-Québec. D'autant plus que le démantèlement de Gentilly-1 et 2 servira de vitrine mondiale pour l'expertise canadienne en cette matière. » On sait que le gouvernement fédéral a financé pour plus de 20 milliards de dollars le développement de l'énergie nucléaire, somme qui a surtout profité à l'Ontario.

La feuille de route de 20 ans proposée par les groupes est une solution médiane entre l'approche française, qui réalise des plans de déclassement rapide (moins de 10 ans), et l'approche canadienne qui situe les opérations sur un horizon de 50 ans, mais qui n'a jamais encore complété le cycle de démantèlement-déclassement-abandon sur aucun de ses réacteurs nucléaires industriels.

Pour Karel Mayrand de la Fondation David Suzuki, « Il s'agit du chantier d'une génération. Il ne faut pas léguer aux générations futures les coûts et les responsabilités du démantèlement des vieilles centrales nucléaires dont ils n'auront même pas profité du temps où elles produisaient de l'électricité. Ce serait l'antithèse du développement durable et un affront au principe d'équité intergénérationnelle. Déjà que les déchets de combustible irradié devront être surveillés pendant des milliers d'années... »

La feuille de route sur un horizon de 20 ans proposée par les groupes comprend les grandes étapes suivantes :

- Enlèvement du combustible irradié et de l'eau lourde contaminée du réacteur de Gentilly-2 et sécurisation des éléments toujours critiques de Gentilly -2. Approbation des plans de déclassement de Gentilly-1 et Gentilly-2 (horizon de 3 ans).
- Démantèlement de la centrale Gentilly-1, en dormance depuis 35 ans, au frais de son propriétaire, le gouvernement fédéral, en utilisant la main d'œuvre régionale spécialisée. Ce démantèlement servira de chantier-école pour Gentilly-2 dans un environnement plus sécuritaire (horizon maximal de 10 ans)
- Démantèlement de la centrale de Gentilly-2 à partir de la dixième année (horizon 20 ans).
- Décontamination des sites et sécurisation des déchets (horizon 20 ans).

Pour Michel Duguay, de *Sortons le Québec du nucléaire*, « Cette feuille de route est tout à fait réaliste et réalisable. Il ne faut pas oublier que le projet de réfection abandonné de Gentilly-2 contenait une étape, très délicate, de démantèlement du cœur du vieux réacteur et son remplacement. À ceux qui disent qu'on ne peut toucher à ça avant 40 ans, nous répondons plutôt qu'il n'est pas responsable en termes de risque environnemental, en termes économiques, et également en termes de maintien de l'expertise technique, de reporter ça sur un horizon de 50 ans ». Le fait que le démantèlement de Gentilly-1 n'est toujours pas planifié après 35 ans de dormance devrait faire réfléchir.

« En termes économiques, ce chantier sur 20 ans, qui s'ajoutera au fonds de diversification économique de 200 millions de dollars, sera très favorable aux régions concernées », déclare pour sa part Philippe Bourke, du RNCREQ. Et pour Sidney Ribaux, directeur général d'Équiterre, « Le démantèlement du complexe nucléaire Gentilly est un pas que l'on doit franchir vers une économie verte, créatrice d'emplois durables ».

Enfin, André Bélisle, de l'AQLPA, déclare au nom de ses collègues : « Il faut féliciter le gouvernement d'avoir diminué radicalement, en procédant à la mise en arrêt de Gentilly-2 le 28 décembre dernier, les risques associés à la production d'énergie nucléaire, soit le risque de catastrophe, l'émission quotidienne dans l'eau et dans l'air de polluants radioactifs en quantité industrielle, de même que la production de plusieurs centaines de tonnes de nouveaux déchets radioactifs ». Et *Shawn-Patrick Stensil*, responsable de la campagne nucléaire pour Greenpeace, de renchérir : « Chapeau à Mme Marois pour avoir fermé Gentilly -2. Nous espérons maintenant qu'elle continue de faire preuve de leadership en sécurisant ce gâchis radioactif afin de protéger les générations futures ».

Le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* présentera son mémoire en commission parlementaire le 30 janvier prochain et de nombreux autres groupes enverront des mémoires directement à la Commission, n'ayant pas été invités à y témoigner.

– 30 –

Information

André Bélisle, **AQLPA**, 418-642-1322 poste 294 ou 418-264-5575

Jérôme Normand, **ENvironnement JEUnesse**, 514-577-3016

Loïc Dehoux, **Équiterre**, 514-605-2000

Karel Mayrand, **Fondation David Suzuki**, 514-998-5458

Shawn-Patrick Stensil, **Greenpeace**, 416-884-7053

Michel Duguay, **Mouvement Sortons le Québec du nucléaire**, 418-656-3557 ou 418-802-2740

Christian Simard, **Nature Québec**, 418-648-2104 poste 2071 ou 418-928-1150

Gordon Edwards, **Regroupement pour la surveillance du nucléaire**, 514-489-5118 ou 514-839-7214

Philippe Bourke, **Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)**, 514 861-7022 poste 23